



14ème législature

Question N° : 62650	De M. René Dosière (Socialiste, républicain et citoyen - Aisne)	Question écrite
Ministère interrogé > Logement et égalité des territoires		Ministère attributaire > Logement, égalité des territoires et ruralité
Rubrique > ministères et secrétariats d'État	Tête d'analyse > fonctionnement	Analyse > collaborateurs de cabinet. effectifs. coût.
Question publiée au JO le : 05/08/2014 Réponse publiée au JO le : 31/03/2015 page : 2557 Date de changement d'attribution : 27/08/2014 Date de signalement : 10/03/2015		

Texte de la question

M. René Dosière demande à Mme la ministre du logement et de l'égalité des territoires de lui fournir les renseignements suivants à la date du 1er juillet 2014 : 1/ effectif total du cabinet (hors personnels de support) en précisant le nombre de contractuels ; 2/ pour l'ensemble des membres du cabinet (fonctionnaires et contractuels) hors personnels de support, la moyenne des trois rémunérations nettes les plus élevées ainsi que la moyenne des trois rémunérations nettes les moins élevées, primes et indemnités comprises, le calcul étant effectué en se basant sur une durée annuelle ; 3/ dans le cas où elle dispose d'un logement de fonction (de nature domaniale ou faisant l'objet d'un bail), superficie habitable, nombre de pièces ainsi que la valeur locative servant de base d'imposition pour les impôts locaux.

Texte de la réponse

Au 1er juillet 2014, le cabinet de la ministre du logement, de l'égalité des territoires et de la ruralité, comprend 14 membres dont 7 contractuels. La moyenne des trois rémunérations brutes les moins élevées, primes et indemnités comprises, est de 69 104 € et la moyenne des trois rémunérations brutes les plus élevées, est de 141 288 € (durée annuelle). La ministre, occupe, à titre privatif, un logement de 69 m2, se composant de deux pièces (Domanial Etat).